

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 JUILLET 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux juillet, à 18 Heures, le Conseil Municipal de QUEUILLE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur MASSON Yannick, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : Onze

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/07/2014.

Présents : M. Mmes MASSON Yannick, BOUTHET Jean-Pierre, BORDET Florent, MIOCHE Chantal, PESTANA Laurence, DELHOOFS Marie-Hélène, MACHEBEUF Sylviane, FRADIN Éric, KLUPINSKI Charles, PEREIRA José, LE PROVOST Xavier.

Secrétaire : Madame DELHOOFS Marie-Hélène.

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire en Mairie, le 22 juillet 2014, à 18 heures, a pris les décisions suivantes:

- 1- Le remboursement de la totalité des frais de transport scolaire par la commune de Queuille pour l'année 2014/2015 aux familles de la commune de Queuille dont les enfants fréquentent l'école maternelle et élémentaire. Ainsi que la mise en place d'un règlement.
- 2- le renouvellement de l'arrêté de permission de voirie pour le réseau Orange.
- 3- L'adhésion à l'ensemble des prestations offertes par le Pôle Santé au travail pour un montant de 65€ et prend acte que les montants de cotisation pourront être actualisés par décision du Conseil d'administration du Centre de gestion.
- 4- La réalisation des travaux de 2014 pour l'éclairage des parkings de la salle socioculturelle de Queuille pour un montant de **3 800.00€ HT**. Conformément aux décisions prises par son comité, le SIEG peut prendre en charge la réalisation de ces travaux en les finançant dans la proportion de 50% du montant HT et en demandant à la commune de Queuille un fonds de concours égal à 50% de ce montant, soit: **1 900.00€ HT**.
- 5- L'organisation au début du mois de septembre 2014 des visites de tous les logements communaux par la commission logement afin de faire un état des lieux de ces bâtiments.
- 6- Donne son accord aux adhésions à l'EPF-SMAF aux communes de SAINT VICTOR LA RIVIERE(63), de HERMENT (63), de BLANZAC(43) et de NEUVEGLISE(15).

7- Questions Diverses

- la date de la prochaine réunion du conseil municipal est fixée au 23 septembre 2014 à 18 heures.
- Pour information : le cinéma « La Viouze » aux ANCIZES sera fermé du 25/07 au 31/08/2014.
- La commune de Saint Georges de Mons modifie son PLU début septembre 2014.
- Une formation est organisée par Manzat CO pour la mise en place de TAP de la rentrée 2014-2015 le 1^{er} et 2 septembre 2014.
- information sur la Journée du Souvenir à St Angel le dimanche 27 juillet 2014.
- La nouvelle cantine n'ouvrira pas ses portes à la rentrée de septembre 2014. Les plans de travail qui doivent être faits sur mesure seront disponible mi-septembre. Le transfert de l'ancienne cantine vers la nouvelle se fera pendant les vacances de la toussaint 2014.
- Aucune information du CLALAGE ne nous est parvenue concernant l'organisation des transports et des intervenants pour la rentrée 2014/2015.
- PLU : trois dossiers ont été retenus suite à l'ouverture des plis. Début septembre, la commission recevra les différents cabinets pour déterminer lequel sera choisi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20heures.

Le Maire : Yannick MASSON

L'affichage de diverses informations dans les villages de QUEUILLE sera effectué comme suit :

- * Barroux, Puy Gilbert, Queuilette : M. BORDET Florent
- * Bouchetel : Mme DELHOOFS Marie-Hélène
- * Les Chanôts : Mme PESTANA Laurence
- * Montfaucon : Mme MACHEBEUF Sylviane
- * Moignoux : M. GARACHON Claude
- * Le Bourg de QUEUILLE : M. PEREIRA José.

Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie Du 13 août au 31 août :

Mardis de 14 h à 17 h 30
Mercredis de 9 h à 12 h 30
Jeudis de 9 h à 12 h
Vendredis de 9 h à 13 h

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le Maire au 06.65.09.15.07 ou le 1^{er} Adjoint au 06.66.86.27.75.